



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2026



Chères Seebachaises, chers Seebachois,

Voilà maintenant un peu plus de 100 jours que la nouvelle équipe municipale est en fonction. Ces premiers mois ont été riches en rencontres, en découvertes, en travail et en responsabilités. Ils confirment chaque jour combien l'engagement au service de notre commune est exigeant, mais aussi profondément enrichissant sur le plan humain.



Je souhaite tout d'abord revenir sur un événement marquant qui a touché notre village. Dans la soirée du 10 mai dernier, d'importantes intempéries ont frappé notre secteur. De très fortes précipitations se sont abattues localement, particulièrement dans le sud de Seebach ainsi qu'à Niederseebach. Plusieurs riverains ont malheureusement subi d'importants dégâts matériels. Face à cette situation, un formidable élan de solidarité s'est immédiatement mis en place. Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des bénévoles, des agriculteurs, des sapeurs-pompiers ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées pour venir en aide aux habitants concernés, participer aux opérations de nettoyage et contribuer à la remise en état des lieux. Leur engagement a démontré la force de notre communauté villageoise.

Ces cent premiers jours ont également permis de mesurer l'implication remarquable de l'équipe municipale. Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus pour leur disponibilité, leur investissement et leur esprit de service. Ensemble, nous avons participé à de nombreuses actions concrètes : distribution des géraniums, plantation et mise en place des fleurs avec le personnel communal, coupe de l'herbe haute sur la route de Trimbach et aux entrées du village, nettoyage du hangar communal ou encore entretien des

espaces verts afin de compenser le départ d'un agent communal en pleine haute saison. Ces réalisations témoignent de notre volonté d'agir avec pragmatisme et efficacité au quotidien.

Parmi les engagements pris devant vous lors de la campagne municipale figurait la volonté d'adopter une position forte et engagée au sein de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. Cet engagement a trouvé une concrétisation importante avec mon élection en tant que 2^e Vice-Présidente de la Communauté de Communes. Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur André Krieger, Maire de Wissembourg et Président de la Communauté de Communes, pour la confiance qu'il m'accorde.

Dans ce cadre, j'ai la responsabilité des compétences liées à l'urbanisme, à l'habitat et au cadre de vie. Je siège également au sein du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural), structure de coopération qui permet à plusieurs intercommunalités de travailler ensemble sur des projets communs à l'échelle

SOMMAIRE

Le mot de Madame la Maire	pages 2 -3
Vos élus, vos correspondants	page 4
Les intempéries du 10 Mai	page 5
Le budget primitif 2026	page 6-7
L'école de Seebach	page 8
Périscolaire	page 9
Seebàcher Dorffesch	page 10
Remise de prix	page 11
Aire de jeux	page 12
Informations diverses	pages 13 à 15
Quali Tri	page 16
Démocratie	page 17
Etat Civil	pages 18 à 19
Agenda 2026	page 20

de notre territoire. Enfin, je représente également notre commune au sein de l'ATIP, Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local). Ces responsabilités permettent à Seebach d'être pleinement présente dans les instances où se construisent les projets et les décisions qui concernent notre avenir.

Autre engagement de campagne en cours de réalisation : l'audit financier de la commune. Celui-ci a débuté le 5 mai et se poursuivra jusqu'à fin juillet 2026. Cet audit doit nous permettre de disposer d'une vision claire et objective de la situation financière de notre collectivité afin de préparer sereinement les années à venir.

Dans un souci de transparence et comme annoncé durant notre campagne électorale, nous organiserons une réunion d'information le jeudi 8 octobre 2026 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Seebach. Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les conclusions de cet audit.

J'attire d'autre part votre attention sur une situation complexe concernant les infrastructures sportives. À compter de fin août prochain, l'Association Sportive de Seebach ne disposera plus de club house et de vestiaires adaptés. Cette situation résulte d'un manque d'anticipation de l'équipe municipale précédente, ce qui nous oblige aujourd'hui à rechercher une solution transitoire. Notre priorité est de répondre aux besoins de l'ASS tout en préservant les finances communales. Nous travaillons actuellement à l'aménagement du sous-sol de la salle des fêtes afin d'offrir une solution provisoire répondant aux exigences de sécurité et de praticité. Cette approche permettra de limiter les dépenses immédiates tout en conservant les capacités financières nécessaires à la réalisation, à terme, d'un projet plus pérenne.

Je souhaite également saluer l'engagement remarquable de nos associations et de leurs bénévoles. À la suite du désistement de l'association Richesses de Seebach dans l'organisation de la *Summerzeit*, plusieurs forces vives de notre village se sont mobilisées pour imaginer et organiser une nouvelle manifestation : le *Seebàcher Dorffescht*, qui se déroulera les 18 et 19 juillet 2026. Je me réjouis que les Seebachaises et les Seebachois puissent ainsi se retrouver autour d'un moment de convivialité, de partage et de fête. Afin de permettre la réussite de cet événement, la commune apportera son soutien sous la forme d'une avance de trésorerie de 30 000 euros remboursable. Les bénéfices générés seront destinés à la future structure associative qui sera définie à partir de l'année prochaine.

Ces cent premiers jours nous ont permis de poser les bases de notre action municipale. Beaucoup reste à faire, mais notre détermination demeure intacte. Avec l'équipe municipale, nous continuerons à agir avec sérieux, transparence et proximité pour défendre les intérêts de Seebach et préparer l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et espère vous retrouver nombreuses et nombreux lors des manifestations qui animeront notre village dans les semaines à venir.

Schéni Summerferie!

Votre Maire

Cornelia Rott



VOS ELUS, VOS CORRESPONDANTS

Le Conseil municipal est désormais installé. Retrouvez ci-dessous la répartition de vos élus au sein des différentes instances pour la durée du mandat en cours.



Instance / commission	Elu(s)
SIVU Forestier	Francis Woehl & Martin Scheidt
SIVOM de Wissembourg	Fabien Rohé, Anne-Sophie Rott Sandra Beill (suppléante)
SIVOM de la Vallée du Seebach	Francis Woehl, David Girolt Olivier Cléry (suppléant)
Syndicat des eaux de Lauterbourg et environs	Francis Woehl, David Girolt Olivier Cléry (suppléant)
CCLE – Commission de contrôle des listes électorales	Lucie Frison, Frédérique Junker, Frédéric Wendling, Françoise Braun, Michel Lom <u>Suppléants</u> : Isabelle Knaebel, Fabien Rohé, Nicolas Fischer, Mathieu Steinmann
ComCom – SDEA pour la compétence grand cycle de l'eau	David Girolt
ComCom – Commission Transfrontalière	Cornélia Rott & Aurélie Hauck
ComCom – Office de Tourisme Intercommunautaire de l'Alsace Verte	Cornélia Rott
ComCom – EPFL - Etablissement Public Foncier Alsace	Cornélia Rott
ComCom – ATIP - Agence Territoriale d'Ingénierie Publique	Cornélia Rott
ComCom – PETR - Pôle d'Équilibre Territorial et Rural	Cornélia Rott
Commission mixte du CCAS - Elus municipaux	Cornélia Rott, Lucie Frison, Isabelle Knaebel, Frédérique Junker, Martin Scheidt, Claudia Frison, Fabien Rohé, Françoise Braun
Commission mixte du CCAS - Membres en dehors du conseil municipal	Martine Meyer-Lutz, Marlyse Staub, Nathalie Rohé, Christelle Meissel, Marie-Paule Jorel, Nadia Billmann, Michel Linger
Référente pour la paroisse catholique	Lucie Frison
Référentes pour la paroisse protestante	Anne Sophie Rott & Frédérique Junker

ANNUAIRE DES ENTREPRISES LOCAUX

Afin de constituer un annuaire pour la commune, nous souhaitons recenser les entreprises et auto-entrepreneurs locaux.

Nous vous invitons donc à vous faire connaître auprès de Claudia Frison à l'adresse suivante : seebach.claudiafrison@gmail.com, en nous transmettant vos coordonnées.

LES INTEMPERIES DU 10 MAI

Le dimanche 10 mai, notre commune a été touchée par un important épisode pluvieux qui a entraîné de fortes coulées de boue et provoqué plusieurs dégâts sur différents secteurs du territoire communal. En l'espace de quelques heures, les précipitations abondantes ont saturé les sols, entraînant le ruissellement des eaux et le déplacement de grandes quantités de terre et de matériaux sur les routes, les fossés et certaines propriétés.

Dès les premières constatations, Madame la Maire et Monsieur le Maire délégué de Niederseebach se sont rendus sur les lieux afin d'évaluer l'ampleur des dommages, de rencontrer les habitants concernés et de coordonner l'action des différents services mobilisés. Les sapeurs-pompiers ont rapidement été sollicités pour effectuer un état des lieux

des zones les plus impactées et mettre en œuvre les premières mesures de sécurisation. Les agents de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), appuyés par l'équipe d'astreinte de Soufflenheim, sont également intervenus sans délai afin d'assurer la gestion des secteurs les plus touchés.

Face à l'importance des coulées de boue constatées à la sortie de Niederseebach, la CEA a pris la décision de fermer temporairement la route reliant Niederseebach à Trimbach. Cette mesure, prise par précaution, visait à garantir la sécurité des usagers et à permettre aux équipes techniques d'intervenir dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux de remise en état se sont poursuivis dès le lendemain. À Niederseebach, des agriculteurs et retraités ont apporté leur concours précieux aux opérations de nettoyage et de dégagement. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur aide et leur engagement au service de la collectivité.

La Collectivité européenne d'Alsace est intervenue avec un véhicule équipé d'une balayeuse afin de dégager les chaussées recouvertes de boue et de gravillons. La Communauté de communes a, quant à elle, pris en charge les travaux nécessaires sur plusieurs tronçons de la piste cyclable endommagés par le ruissellement. Le SIVOM est également intervenu sur les bouches d'égout, les caniveaux et les ouvrages d'évacuation des eaux afin de rétablir leur bon fonctionnement et de prévenir de nouveaux débordements. Enfin, les agents communaux ont assuré pendant trois jours le nettoyage au jet d'eau des voiries à Niederseebach ainsi que dans l'impasse des Saules à Seebach.

La municipalité adresse ses remerciements à l'ensemble des intervenants, bénévoles et agents mobilisés pour leur réactivité, leur engagement et leur solidarité face à cet événement.



Crédit photo pompiers Seebach



LE BUDGET PRIMITIF 2026 (BP 2026)

Qu'est-ce que le Budget Primitif d'une commune ?

Le budget primitif (BP) est le document financier prévisionnel de la commune pour l'année à venir. Il recense l'ensemble des recettes et des dépenses estimées et fixe les grandes orientations financières de la collectivité.

Établi à partir des informations disponibles lors de son élaboration, il repose sur des estimations susceptibles d'évoluer en cours d'exercice.

Le budget primitif doit obligatoirement être voté en équilibre (mars-avril 2026), c'est-à-dire que le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

Le budget comprend deux sections :

1. Le fonctionnement

Cette section retrace les dépenses et recettes liées à la gestion courante de la commune.

Dépenses : rémunérations du personnel, consommations d'énergie, entretien des bâtiments et équipements, contributions aux organismes partenaires.

Recettes : fiscalité locale, dotations de l'État, produits des services communaux et autres recettes.

2. L'investissement

Cette section concerne les opérations ayant un impact durable sur le patrimoine communal.

Dépenses : construction ou rénovation d'équipements, travaux de voirie, acquisition de matériel et d'équipements.

Recettes : subventions, emprunts, autofinancement et autres recettes dédiées à l'investissement.

Budget Primitif et bilan 2025

2025	Fonctionnement		Investissement		Total réalisations
	Prévisions (BP)	Réalisations (Bilan)	Prévisions (BP)	Réalisations (Bilan)	
Dépenses	1 994 856	1 226 501	966 896	271 509	1 498 010
Recettes	1 994 856	1 459 525	966 896	233 960	1 693 485
Résultats		233 024		-37 549	195 475

Budget Primitif 2026

2026	Fonctionnement		Investissement		Total réalisations
	Prévisions (BP)	Réalisations (Bilan)	Prévisions (BP)	Réalisations (Bilan)	
Dépenses	1 985 938	-	980 500	-	-
Recettes	1 985 938	-	980 500	-	-

Lors du précédent mandat, deux emprunts ont été contractés afin de financer partiellement les projets « centre bourg » et le complexe sportif (terrain de football) :

Crédit Agricole : emprunt souscrit en 2021 d'un montant de **700 000 €, sur 20 ans, à un taux fixe de 0,84 %**. Dernière échéance prévue en avril 2041.

Crédit Mutuel (CCM) : emprunt souscrit en 2022 d'un montant de **800 000 €, sur 20 ans, à un taux fixe de 1,60 %**. Dernière échéance prévue en août 2042.

A ce jour, coût de l'aménagement du « **Centre Bourg** » : **1,8 million €** (espace verts, voirie, éclairage, arrosage...) et « **complexe sportif foot** » non finalisé : **1,3 million €**

BP 2026 - Section fonctionnement : 1 985 938€

Le budget primitif de 2026 est sensiblement identique au budget primitif de 2025. Nous prévoyons dans ce budget d'ores et déjà, une augmentation des dépenses d'environ 270 000€.

Cette évolution s'explique principalement par :

- +190 000€ : estimation de la régularisation de la situation d'un agent communal à la suite d'une décision de justice (le paiement des arriérés de salaire et les astreintes financières découlant du refus de l'ancien maire d'exécuter pleinement les décisions de justice devenues définitives)
- +30 000€ : augmentation des charges de personnel, sur la base d'un effectif complet (estimation établie en mars 2025)
- +20 000€ : contribution au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR*) ;
- +15 000€ : hausse prévisionnelle des coûts de l'énergie et de l'électricité, dans un contexte de tensions internationales
- +10 000€ : augmentation des contributions versées au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin, aux syndicats intercommunaux (SIVU forestier, SIVOM, etc.).

BP 2026 - Section investissement : 980 500€

L'année 2026 est une année de transition entre l'ancienne municipalité et la nouvelle. Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2026 seront donc restreintes :

- 350 000€ ont été provisionnés pour faire face à une situation d'urgence, en finançant une solution transitoire pour l'ASS dans l'attente de la création d'un club-house et de vestiaires. Cette solution consiste en l'aménagement pérenne du sous-sol de la salle des fêtes.
- 150 000€ ont été provisionnés aux travaux de voirie, notamment pour l'aménagement du chemin menant au cimetière protestant.

Taux d'imposition voté par le conseil municipal le 29/04/2026

La commune entame un nouveau mandat avec la volonté de mener des projets d'investissement structurants visant à améliorer les services et les équipements mis à la disposition des habitants (salle des fêtes, vestiaires/club-house...).

Toutefois ces perspectives doivent être appréhendées dans un contexte budgétaire contraint, caractérisé par des dotations de l'État qui stagnent, une diminution des possibilités de subventions, ainsi que la suppression de la taxe d'habitation, qui constituait une ressource fiscale importante pour la commune.

Par ailleurs, il est rappelé que les taux d'imposition, modifiés en 2021, se situent aujourd'hui à un niveau supérieur à la moyenne départementale.

Dans ce contexte, et afin de préserver l'équilibre entre financement des projets et pression fiscale, **il est proposé, pour l'année 2026, de maintenir les taux au même niveau qu'en 2025.** Si vous deviez constater une hausse de votre facture, celle-ci serait liée à la revalorisation annuelle des bases cadastrales décidée par l'État.

- Taxe Foncière (pour le bâti) : 30,52 %,
- Taxe Foncière (non bâti) : 59,89 %,
- Taxe d'Habitation : 19,61 %,
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 21,31 %.

***FNGIR** : il s'agit d'un mécanisme de redistribution horizontale des ressources entièrement alimenté par les surcroûts de fiscalité des collectivités gagnantes du fait de la réforme de la taxe professionnelle afin de compenser les collectivités qui ont subi une perte de recettes fiscales

ECOLE : UNE FIN D'ANNEE RICHE EN DECOUVERTE

Pour cette seconde partie de l'année scolaire, les élèves de notre école ont participé à de nombreuses activités éducatives, sportives et culturelles grâce à l'engagement des enseignants et de plusieurs partenaires.



Dans le cadre de projets pédagogiques, les cinq classes ont participé à des ateliers animés par les Ambassadeurs du tri du Smictom de Wissembourg afin de mieux comprendre les enjeux du recyclage et de la protection de l'environnement. Les élèves de CM ont approfondi leurs connaissances sur les énergies et les économies d'énergie grâce aux interventions d'Alter Eco Énergie.

Les classes élémentaires ont également bénéficié de séances d'éducation à la santé menées par notre infirmière scolaire sur des thèmes essentiels tels que le sommeil, les premiers secours ou encore la vie relationnelle.

Le sport a occupé une place importante tout au long de l'année. Les élèves des classes élémentaires ont pratiqué le judo et la natation, tandis que les cinq classes ont découvert les joies de l'équitation. Les séances de course longue se sont conclues par l'organisation de « La Course du Cœur », réalisée en partenariat avec l'association « Hélène de Cœur » ; cette belle journée a également été animée par les chants en alsacien de Serge Rieger et s'est terminée autour d'un goûter offert par Carrefour Contact. Les élémentaires ont également participé à un pentathlon sportif et les maternelles à des olympiades adaptées à leur âge.

Plusieurs sorties ont permis aux enfants de découvrir leur environnement, leur patrimoine et le monde qui les entoure. Les élèves des classes élémentaires ont notamment participé au projet consacré aux 250 ans de l'orgue Stieffel de Seebach avec Matthieu Frison. Ils ont également assisté au concert « Rock auf dem Schulhof » organisé par Nicolas Fischer et découvert le métier d'apiculteur auprès d'Aurélié Picher. Les plus jeunes se sont rendus au Vaisseau à Strasbourg pour explorer les sciences de manière ludique, tandis que les élèves de CE et CM ont découvert le riche patrimoine culturel du centre-ville de Strasbourg.



Crédit photo Matthieu Frison

Dans le cadre de la « semaine sans écran », les élèves de maternelle (du 9 au 13 mars) et de primaire (du 1er au 5 juin) ont participé à diverses activités grâce à des bénévoles et intervenants locaux. Football, découverte du métier de pompiers, jardinage, contes, yoga, céramique ou judo ont permis aux enfants de partager des moments conviviaux et de découvrir de nouvelles passions loin des écrans.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des enseignants, des intervenants et des associations de parents d'élèves pour leur engagement, tant sur le plan logistique que financier. Leur implication contribue pleinement à la réussite de ces projets et permet à nos enfants de vivre de belles expériences tout au long de leur scolarité.

PERISCOLAIRE : UNE ANNEE D'ANIMATION

Tout au long de l'année, les enfants accueillis au périscolaire ont participé à de nombreuses activités et animations qui ont rythmé leur quotidien.

À l'occasion de la semaine du goût, une sortie à la Vieille Grange a permis aux enfants de déguster de délicieuses tartes flambées salées. Cette visite est devenue une véritable tradition puisque nous nous y rendons depuis plusieurs années. Nous y sommes toujours chaleureusement accueillis par Paulina et Véronique, pour le plus grand bonheur des enfants.

Les jeunes participants ont également mis la main à la pâte lors d'un atelier de confection de pains d'épices. Une activité gourmande et créative qui a rencontré un franc succès.

Comme chaque année, le périscolaire a répondu présent à l'appel du village pour participer à la réalisation et à la décoration du grand sapin de Noël installé durant la période des fêtes. Les enfants se sont investis avec enthousiasme dans ce projet collectif qui contribue à l'embellissement et à l'animation de notre commune.

Enfin, l'incontournable boum carnavalesque a une nouvelle fois remporté tous les suffrages. Très attendue par les enfants, cette fête conviviale affiche complet à chaque édition et demeure l'un des temps forts de l'année.

Ces moments de partage, de découverte et de convivialité contribuent pleinement à l'épanouissement des enfants et témoignent du dynamisme du périscolaire. Nous remercions chaleureusement l'équipe d'encadrement, les partenaires ainsi que tous ceux qui participent à la réussite de ces belles initiatives.



Credit photos Périscolaire de Seebach

SEEBACHER DORFFESCHT

À la suite de deux réunions organisées par la commune, réunissant les associations du village ainsi que plusieurs habitants particulièrement motivés par la création d'un événement estival fédérateur, un consensus s'est rapidement dégagé : la volonté de donner naissance à une fête mettant à l'honneur le folklore, les traditions locales et l'esprit de convivialité qui caractérisent notre village.

C'est avec un grand plaisir que la commune accueille l'annonce de l'organisation de la première édition du *Seebacher Dorffesch*, une manifestation placée sous le signe de deux valeurs essentielles : l'authenticité et la convivialité. Cette initiative, portée par les forces vives du village, contribuera à mettre à l'honneur les traditions locales tout en renforçant les liens entre les habitants.

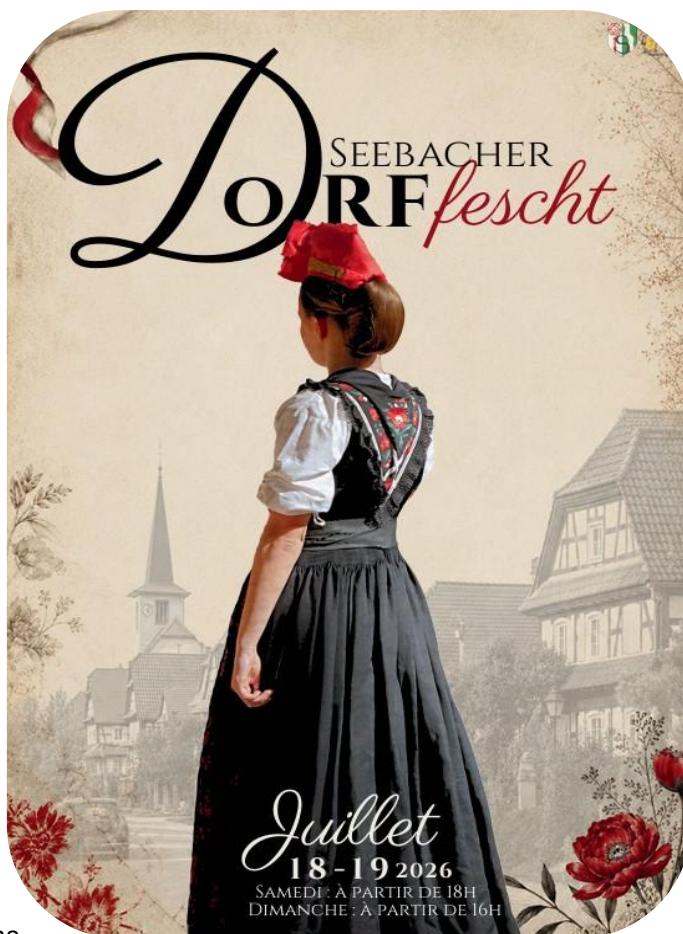
À l'issue des échanges, l'association *Jetzt Gehts Losss* a accepté de porter l'organisation. Afin de permettre la réussite de cet événement, la commune apportera son soutien sous la forme d'une avance de trésorerie de 30 000 euros remboursable.

L'association sera accompagnée dans cette mission par un comité d'organisation composé de bénévoles, membres ou non d'associations locales. Plusieurs associations seebachoises ont d'ores et déjà répondu présentes et participeront activement à la réussite de cette fête durant les deux jours de festivités.

Toutefois, la mobilisation de nouveaux bénévoles reste essentielle. Plus les forces vives seront nombreuses, plus l'organisation pourra se dérouler dans les meilleures conditions. Les personnes souhaitant s'impliquer peuvent contacter un membre du comité d'organisation ou écrire à l'adresse suivante : df.benevoles@gmail.com.

Les éventuels bénéfices générés par cette première édition constitueront un fonds de départ destiné à la création d'une structure associative dédiée à l'organisation des futures éditions du *Seebacher Dorffesch*. En effet, la création d'une nouvelle association en parallèle de la préparation de cette première manifestation n'aurait pas été réalisable dans les délais impartis.

La commune encourage les bénévoles, les associations et habitants dans cette belle aventure collective et se réjouit de voir naître ce nouvel événement qui contribuera à faire vivre et rayonner les traditions de notre village.



REMISE DE PRIX DE L'AMI HEBDO

Le Grand Prix de la participation électorale en Alsace, organisé par *L'Ami hebdo*, est une initiative citoyenne visant à encourager et valoriser la participation des Alsaciens aux différents scrutins.

C'est grâce à l'œil averti d'un habitant de Seebach, M. Jean-Claude Ehrismann, que la commune a appris sa distinction dans ce concours. Avec un taux de participation remarquable de 79,08 % lors des dernières élections municipales, Seebach a remporté le 1er prix dans la catégorie des communes comptant entre 1 000 et 3 499 électeurs inscrits.



Lors de la première réunion réunissant les associations du village, le 27 avril dernier, Madame la Maire a annoncé que la dotation de 1 000 € attribuée par *L'Ami hebdo* serait consacrée au soutien des associations qui prennent la responsabilité de l'organisation d'une future fête estivale.

C'est ainsi que, le 4 juin 2026, ce prix a été officiellement remis à l'association *Jetz Gehts losss*. La remise s'est déroulée en présence de Monsieur Bernard Deck, directeur général, Monsieur Matthieu Cazenave, directeur commercial, Madame Christine Nonnenmacher, rédactrice en chef et Monsieur Francis Claus, correspondant local Alsace-Nord de *L'Ami hebdo*.

Cette récompense illustre l'engagement citoyen des habitants de Seebach et contribue, à travers son attribution, au dynamisme de la vie associative et à la réalisation d'un événement fédérateur pour l'ensemble du village.



L'AIRE DE JEUX DE SEEBACH

Les travaux de la nouvelle aire de jeux ont repris le 23 mars 2026 après l'installation du nouveau conseil municipal.

Afin d'assurer la durabilité des installations et de garantir de bonnes conditions d'utilisation tout au long de l'année, un système de drainage a été mis en place. Celui-ci permettra une meilleure évacuation des eaux de pluie, notamment au niveau des surfaces recouvertes d'écorces de protection, limitant ainsi les risques de stagnation d'eau et de dégradation prématurée des aménagements.

Une fois ces travaux préparatoires achevés, les fondations des différents équipements ont été réalisées puis bétonnées, constituant ainsi une base solide et conforme aux exigences de sécurité en vigueur.

Le 15 avril, les employés communaux, accompagnés d'élus, se sont mobilisés pour procéder à la mise en place des écorces de protection destinées à amortir les chutes autour des jeux. Cette intervention a nécessité un important travail de manutention et a permis de finaliser l'aménagement des surfaces de sécurité.

Le chantier s'est poursuivi le 9 mai avec de nouveaux travaux réalisés par les élus. Ceux-ci ont effectué différentes opérations de terrassement complémentaire ainsi que le reprofilage des abords de l'aire de jeux. Ces aménagements avaient pour objectif d'assurer une intégration harmonieuse de l'équipement dans son environnement et de préparer les terrains en vue de leur végétalisation.

À la mi-mai, la société MIRAJ, chargée de la fourniture et de l'installation des équipements, est intervenue pour mettre en place les différents jeux. Parmi ces équipements figurent notamment une tyrolienne, une balançoire ainsi que plusieurs modules destinés à répondre aux attentes des enfants de différentes tranches d'âge.

Le 23 mai, les élus ont une nouvelle fois participé activement à l'aménagement du site en réalisant les travaux de semis du gazon sur l'ensemble des zones concernées. Ces travaux permettront, après la période nécessaire à la levée et à l'enracinement de l'herbe, d'offrir un cadre verdoyant et agréable aux futurs utilisateurs.

L'association Richesses de Seebach prévoit de contribuer au financement de cette première tranche de travaux par l'attribution d'un don.

Comme pour tout équipement recevant du public, une commission de contrôle de sécurité est intervenue à la fin du mois de mai afin de vérifier la conformité des installations et le respect de l'ensemble des normes applicables aux aires de jeux. À la suite de la réception d'un rapport favorable, la nouvelle aire de jeux a pu être officiellement rouverte au public, pour le plus grand plaisir des enfants et des familles de la commune.

En chiffres : 62 224€

51 444€ => Equipements

3 392€ => Terrassement

7 388€ => Divers (copeaux, gazon, ...)



CANICULE

Suite à la période de canicule qui a récemment touché la France, la commune s'est mobilisée.

Afin de mieux protéger les personnes les plus vulnérables lors de cet épisode de fortes chaleurs, des élus municipaux, accompagnés de bénévoles, les ont contactées par téléphone afin de rappeler les « bons réflexes » à adopter et de s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de difficultés particulières.

Si vous connaissez une personne âgée, isolée ou fragilisée susceptible de bénéficier de ces appels de vigilance, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie. Toutes les informations communiquées seront traitées avec la plus grande confidentialité.

La commune tient également à remercier la Résidence Séniors Le Bouquet pour avoir mis à disposition son salon d'activités climatisé durant cette période de fortes chaleurs.



RAPPEL DES HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :

lundi 09:00-12:00 / 13:30-17:30
 mardi 09:00-12:00
 mercredi 09:00-12:00 / 15:00-19:00
 jeudi 09:00-12:00 / 13:30-17:30
 vendredi 09:00-12:00

📞 Téléphone: 03 88 94 74 06

✉️ mairie.seebach@orange.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie. Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr.

FRANCE SERVICES

France Services est un service public de proximité permettant d'accéder aux démarches administratives et aux besoins numériques. Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, dossier retraite, accès à vos services en ligne...

Horaires : du lundi au mercredi 09h – 12h / 14h – 18h | jeudi 09h – 12h | vendredi 09h – 12h / 14h – 16h
 2 rue du Tribunal 67160 Wissembourg

📞 03 67 70 74 57 | ✉️ franceservices@wissembourg.fr

BOITE AUX LETTRES

Le courrier, les colis, une mission journalière des facteurs ou livreurs !

Aidez-les à identifier d'un coup d'œil la bonne adresse : placez votre boîte aux lettres à un emplacement facilement accessible et indiquez-y vos noms et prénoms, rappelez le numéro de la maison si celui-ci n'est pas indiqué sur la façade. La qualité des distributions n'en sera que meilleure. Des petits messages tels que "attention au chien" ou "stop pub" peuvent figurer sur votre boîte aux lettres.



BANQUE DE MATERIEL

La commune met à disposition des habitants et des associations locales du matériel issu de sa banque de matériel afin de soutenir l'organisation d'événements et d'animations sur notre territoire. Jusqu'à présent, une participation forfaitaire de 20 € était demandée lors du dépôt d'une demande de location. Cependant, les modalités d'application de cette participation se sont révélées parfois difficiles à interpréter, notamment quant aux bénéficiaires concernés.

Afin de simplifier les démarches et de garantir une égalité de traitement, vos élus ont décidé de supprimer ces frais de traitement pour l'ensemble des habitants de Seebach ainsi que pour les associations de la commune.

Les demandes émanant de personnes, associations ou organismes extérieurs à Seebach continueront à être étudiées au cas par cas. Dans ces situations, un devis sera établi en fonction du matériel sollicité et des conditions de mise à disposition.

Par ailleurs le matériel est à récupérer et à ramener à la salle des fêtes.

JOURNEE CITOYENNE

Rangement et nettoyage de la salle des fêtes

Dans le cadre du réaménagement du sous-sol de la salle des fêtes, la commune souhaite se séparer de différents équipements et mobiliers : matelas, chaises, mobilier de bureau, etc. Une porte ouverte est

organisée le **11 juillet de 10h00 à 11h30**. N'hésitez pas à venir découvrir les objets disponibles et à emporter ce qui pourrait vous être utile. Une urne sera mise à disposition ; chacun pourra y déposer la participation de son choix.

Dans un second temps, une journée de nettoyage et de rangement aura lieu le **25 juillet à partir de 9h00** à la salle des fêtes. Toutes les personnes souhaitant participer sont les bienvenues. Afin de remercier les bénévoles de leur aide, un repas sera offert à l'ensemble des participants. Pour faciliter

l'organisation, les volontaires sont invités à se faire connaître avant le 15 juillet auprès de Claudia Frison à l'adresse suivante : seebach.claudiafrison@gmail.com ou au 06 71 52 58 50. Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre engagement au service de notre commune.



URBANISME

Avec l'arrivée des beaux jours, nombreux sont ceux qui souhaitent embellir, agrandir ou transformer leur maison et leur propriété. Cependant, tous les travaux ne peuvent pas être réalisés librement et certaines démarches administratives peuvent être nécessaires : déclaration préalable de travaux, permis de construire, autorisations diverses...

Vous avez un projet et vous vous interrogez sur les formalités à accomplir ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. Olivier Cléry, adjoint au maire de Seebach en charge de l'urbanisme. Il pourra vous conseiller, vous orienter dans vos démarches et vous accompagner afin de mettre toutes les chances de votre côté pour mener votre projet à bien.

ALSACE VERTE : VISITE DE SEEBACH



Organisée par l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte, une visite autour du patrimoine et de l'histoire de Seebach sera organisée le **15 août**. (Durée 1h, Prix : Adulte 6€, Enfant 3€)

Toutes les dates de visites guidées et certaines réservations sont à retrouver sur le site www.alsace-verte.com.

L'agenda des visites de l'été 2026 est également disponible dans les bureaux d'information de l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte !



RECHERCHE D'UN SAPIN POUR NOËL

Dans le cadre des préparatifs des fêtes de Noël, la commune est à la recherche d'un sapin d'environ 7 mètres de hauteur destiné à être installé sur la place de la mairie. Les habitants disposant d'un conifère répondant à ces critères et souhaitant en faire don à la commune sont invités à se faire connaître auprès de la mairie. La commune remercie par avance toutes les personnes qui contribueront à l'embellissement du village et à la magie des fêtes de fin d'année.

BENNE A PAPIER

Ci-après le planning de la collecte des papier/cartons pour le restant de l'année.

📍 Sur le parking de la Salle des fêtes de Seebach.

🙏 Merci à tous pour votre contribution active et votre soutien aux écoles de Seebach.

♻️ Ensemble continuons à faire progresser le tri.

Juillet	Samedi/dim. 25/26 juil.	2 bennes
Sept	Samedi/dim. 26/27 sept	1 benne
Novembre	Samedi/dim. 28/29 nov.	2 bennes

TRI DES DECHETS

Chaque geste compte : en triant correctement, chacun participe à la protection de notre cadre de vie et à la préservation des ressources naturelles.



REPORTING DE L'OPERATION QUALI'TRI DU mardi 23 juin 2026



INFORMATIONS

Secteur des interventions : Seebach

Rue des Forgerons - Rue des Prés - Rue des Vergers - Rue des Romains - Rue Hoefel - Rue des Églises

Nombre de bacs vérifiés : 150

Nombre de bacs conformes : 110

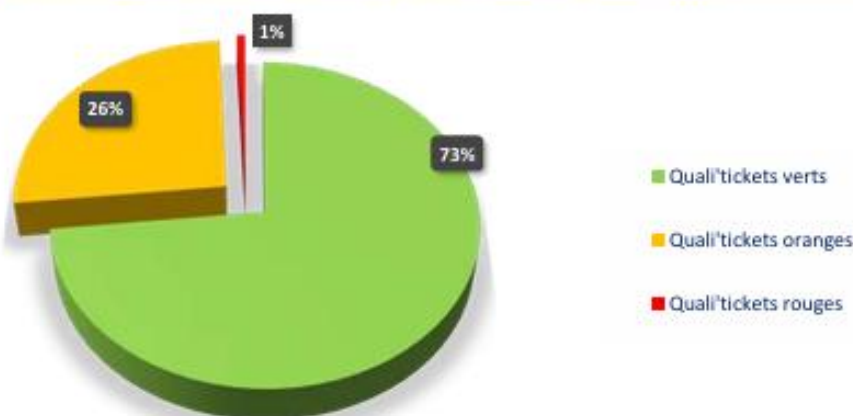
Nombre de bacs non conformes : 40

Orange 39

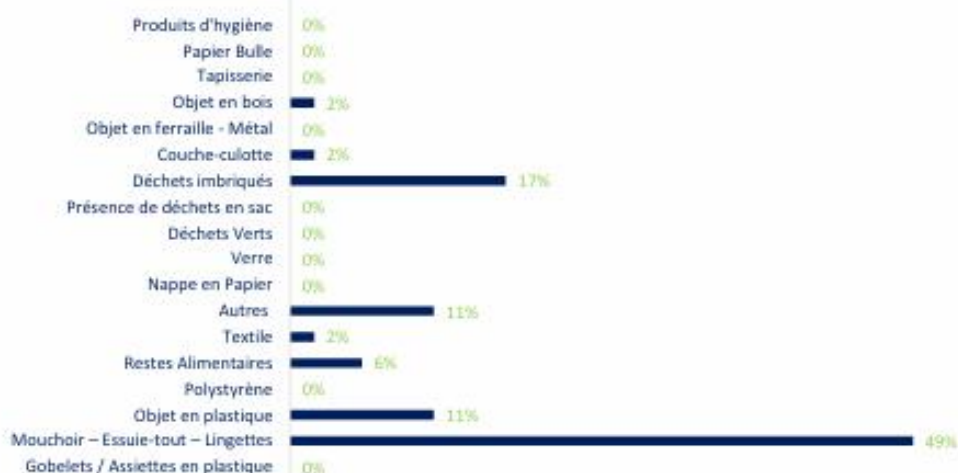
Rouges 1



REPARTITION DES QUALI'TICKETS POSES (EN NOMBRE)



CARACTERISATION DES ERREURS DE TRI (EN NOMBRE)



DEMOCRATIE

Soucieuse de garantir à tous les habitants un accès équilibré à l'information municipale, la commune réserve dans ce bulletin un espace d'expression aux élus de l'opposition, permettant ainsi à chacun de prendre connaissance des différentes sensibilités représentées au conseil municipal.

Chers citoyens de Seebach,

À peine 100 jours après l'installation de la nouvelle gouvernance, le constat d'une véritable rupture s'impose. Derrière le discours de « changement de style » et de volonté de « réunir », la réalité est tout autre et relève du « pour vous, avec vous, mais surtout sans nous ». Dans plusieurs domaines, les impacts se font déjà sentir. Certains élus « confirmés » semblent découvrir des dossiers pourtant anciens et essentiels à la vie de la commune.

Cette méconnaissance de l'historique, des procédures et des enjeux conduit à des hésitations qui compromettent l'avancement de projets importants. Sur certains dossiers stratégiques ou contentieux, des situations de confusion des rôles interrogent fondamentalement.

Nous constatons aussi que les compétences et l'expérience des agents communaux ne sont plus prises en compte dans les décisions. L'esprit de coopération qui prévalait jusqu'ici a disparu, tandis que les « adjoints-prestataires » se concentrent uniquement sur la gestion quotidienne aux dépens de la préparation de l'avenir.

Pour les élus d'opposition, l'exercice du mandat devient particulièrement difficile. Nous ne disposons d'aucune possibilité d'expression lors des conseils municipaux et toutes nos questions adressées par écrit restent sans réponse. Cette situation n'est conforme ni à l'esprit du débat démocratique ni à la loi.

Nous observons également des différences de traitement entre associations et citoyens, ainsi qu'une utilisation de la communication publique et de la presse locale se résumant davantage au règlement de compte qu'au traitement des dossiers souvent complexes et non finalisés.

Paix, respect, transparence ? Ces valeurs sont restées aux déclarations d'intention. Les Seebachois sont en droit de connaître la vision qui devrait guider notre commune. À cette question essentielle, nous restons sans réponse.

Les élus de l'opposition

TRANSPARENCE ET INFORMATION MUNICIPALE

Afin de garantir une information claire et transparente sur la vie de la commune, les comptes rendus des réunions du Conseil municipal sont mis à la disposition de l'ensemble des habitants sur le site internet officiel de Seebach.

Ces documents permettent de prendre connaissance des délibérations, des décisions adoptées et des principaux sujets examinés par les élus lors des séances du Conseil municipal. Ils constituent un outil précieux pour suivre les projets en cours, les actions engagées par la municipalité ainsi que les orientations prises pour le développement et la gestion de la commune.

Pour consulter ces documents, il vous suffit de vous rendre sur le site officiel de la commune à l'adresse **www.seebach.alsace**, puis de suivre le chemin suivant :

« Vivre à Seebach » → « La mairie » → « Comptes rendus des conseils municipaux et arrêtés ».

N'hésitez pas à consulter régulièrement cette rubrique pour suivre l'actualité municipale et les actions menées au service des habitants de Seebach.

ETAT CIVIL

GRANDS ANNIVERSAIRES du 1^{er} SEMESTRE 2026

Janvier

90 ans le 1 janvier 1936	Madeleine EBERT née KLEIN
89 ans le 1 janvier 1937	Madeleine KNOBLOCH née DURST
86 ans le 1 janvier 1940	Joséphine ROHMER née HUFFNER
82 ans le 4 janvier 1944	Gilbert MISCHLER
93 ans le 10 janvier 1933	Georgette KOLB née WALTER
91 ans le 13 janvier 1935	Martin BEILL
80 ans le 14 janvier 1946	Marie-Paule STRASSER née MENKADA WOUNDI
95 ans le 18 janvier 1931	Margot BOSSERT née TROMETER
87 ans le 21 janvier 1939	Monique BAYER née SCHELL
81 ans le 23 janvier 1945	Martin ROHMER
87 ans le 25 janvier 1939	Marie GENTES née HINSKY
83 ans le 28 janvier 1943	Frédéric DURST
82 ans le 31 janvier 1944	Gilbert DIETENBECK

Février

86 ans le 4 février 1940	Joseph SCHAUER
85 ans le 5 février 1941	Charles SCHELLHORN
88 ans le 6 février 1938	Hildegarde SCHELL née BROZY
86 ans le 7 février 1940	Myriam ORTH née BUHL
83 ans le 10 février 1943	Joseph FRISON
88 ans le 13 février 1938	Georges ANDRES
83 ans le 19 février 1943	Charles-Heinz TOUSSAINT
83 ans le 22 février 1943	Erna ANDRES née SCHMID
82 ans le 22 février 1944	Friede WAGNER née THEILMANN
81 ans le 28 février 1945	Liliane ROTT née KNOBLOCH

Mars

84 ans le 1 mars 1942	Frieda MATHERN
91 ans le 4 mars 1943	Lothaire HEMMERLE
83 ans le 5 mars 1943	Alfred WALCHSHOFER
95 ans le 9 mars 1931	Marie Thérèse VOGEL née LORENTZ
88 ans le 9 mars 1938	Marie ROHE née BLIES
80 ans le 9 mars 1946	Raymond WEISSBECK
83 ans le 11 mars 1943	Théo ROTT
81 ans le 12 mars 1945	Albert SCHWEBEL
88 ans le 14 mars 1938	Horst Karl LACHENMAIER
86 ans le 22 mars 1940	Marie Thérèse FRISON née FOELLER
86 ans le 24 mars 1940	Nicole BEILL née WILLE
86 ans le 28 mars 1940	Bertrand LUSTIG
85 ans le 31 mars 1941	Joseph BAYER

Avril

87 ans le 2 avril 1939	Lucien SCHNEIDER
83 ans le 3 avril 1943	Alphonse WEISSBECK
92 ans le 8 avril 1934	Marie Rose MOUSNY née FISCHER
99 ans le 9 avril 1927	Marie Madeleine STADLER née WEISSBECK
84 ans le 11 avril 1942	Odile SCHELLHORN née FOELLER
87 ans le 17 avril 1939	Lucien ROHMER
81 ans le 19 avril 1945	Marie-Louise MEYER née WEISSBECK
87 ans le 22 avril 1939	Leonide RETORY
83 ans le 28 avril 1943	Georges MEYER

Mai

97 ans le 1 mai 1929	Marie BEYL
82 ans le 7 mai 1944	Marie Madeleine FRISON née BARTHELME
82 ans le 7 mai 1944	Christiane BARTHELME
81 ans le 12 mai 1945	Georges LINGER
82 ans le 13 mai 1944	Jean-Paul EHRISMANN
89 ans le 14 mai 1937	Ernest BINDER
89 ans le 15 mai 1937	Albert FRISON
94 ans le 20 mai 1932	Marguerite SCHELL née KLEIN
84 ans le 22 mai 1942	Bernadette SCHAUER née SCHELLHORN
82 ans le 22 mai 1944	Andréa BURCKHARDT née EICHLER
81 ans le 24 mai 1945	Marie MECKLER née EICHENLAUB
84 ans le 24 mai 1942	Marie Thérèse BAYER née MEYER
82 ans le 29 mai 1944	Alfred KERN
84 ans le 31 mai 1942	Bernadette USSELMANN née SCHNEIDER

Juin

81 ans le 4 juin 1945	Louise MATHERN née CHRISTMANN
81 ans le 6 juin 1945	Marie-Thérèse HUMMEL née ININGER
82 ans le 9 juin 1944	Marguerite LINGER née DURST
81 ans le 18 juin 1945	Raymonde DIETENBECK née BEILL
85 ans le 20 juin 1941	Robert HUFFNER
88 ans le 21 juin 1938	Alice MARMILLOD née SCHELLHORN
94 ans le 22 juin 1932	Ida REICHHELD née LOEHR
91 ans le 25 juin 1935	Lucien BEYL
94 ans le 28 juin 1932	Marie FORNER née KRANTZ

Tous nos vœux de santé à nos aînés

NAISSANCES



Apolline KUGLER DILLENSEGER née le 26 janvier 2026

Fille de Thomas KUGLER et Christelle DILLENSEGER

Célia Lucy CHAPELLE née le 26 février 2026

Fille de Julien CHAPELLE et Valérie HOFFARTH

Lyam BOELLINGER né le 12 mars 2026

Fils de Mickaël BOELLINGER et Mélodie BRAYE

Karen MATHIS née le 05 mai 2026

Fille de Clément MATHIS et Marie-Claire BECKER

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

MARIAGES



Patrick KERN et Claudia KÖLBLI

Le 08 janvier 2026

David SCHELL et Ming HUANG

Le 27 janvier 2026

Lionel BRENCKLE et Inès DA SILVA

Le 13 juin 2026

Toutes nos félicitations aux époux

DECES



Charles ROHMER le 06 janvier 2026

Dany HEITZ le 30 janvier 2026

Martin SCHNEIDER le 20 février 2026

Alice BEYL née STEPHANY le 23 février 2026

Marie STARCK née WEISSBECK le 17 mars 2026

Eric JUNKER le 11 avril 2026

Odile WEBER née SCHICKEL le 28 avril 2026

Georges ERNY le 15 mai 2026

Martin BECKER le 21 juin 2026

Nos sincères condoléances aux familles en deuil

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



Noces d'or (50 ans)

Francois Heintz et Louise Lutz

14.05.1976

Noces de diamant (60 ans)

Rodolphe Wagner et Friede Theilmann

21.04.1966

Georges Linger et Marguerite Durst

14.05.1966

Nicola Di Tomasso et Bernadette Meyer

27.05.1966

Noces de Palissandre (65 ans)

Théodore Becker et Madeleine Jaeger

03.05.1961

Michel Frey et Madeleine Ehrismann

13.05.1961



Mr et Mme Heintz



Mr et Mme Becker

LES DATES A RETENIR

Juillet

Date	Manifestations	Lieu	Organisé par
02.-05.07	Tournoi double	Tennis	Tennis Club
11.07	Porte ouverte	Salle des fêtes	Mairie
18.-19.07	Seebàcher Dorffesch	Place de la mairie	Jetzt gehts loss
25.07	Journée citoyenne	Salle des fêtes	Mairie

Aout

11.08	Don du sang	Salle des fêtes	Cent pour Sang
15.08	Visite commentée de Seebach	Mairie	Office de tourisme de l'Alsace verte
16.08	Concert estival des 250 ans de l'orgue Stieffel	Eglise Saint Martin	Chorale Ste Cécile
16.08	Messe sous chapiteau et repas	Cours du presbytère	Foyer Saint Joseph
28.-29.08	Quand le vignoble rencontre le folklore	Maison Jülg (116 rue des Eglises)	Groupe folklorique Maison Jülg
30.08	Vide grenier	Place de la mairie, rue des Eglises	Hélène de Coeur

Septembre

20.09	Porte ouverte au centre équestre	Centre équestre	Cavaliers du Schenkenacker
27.09	Concert automnal des 250 ans de l'orgue Stieffel	Eglise Saint Martin	Chorale Ste Cécile

Octobre

04.10	Repas paroissial	Foyer catholique	Paroisse Saint Martin
08.10	Réunion d'information	Salle des fêtes	Mairie
13.10	Don du sang	Salle des fêtes	Cent pour Sang
18.10	Concours interne	Centre équestre	Cavaliers du Schenkenacker
24.10	Soirée chants et animations	Salle des fêtes	Singende Holzmacher
31.10	Soirée chants et animations	Salle des fêtes	Singende Holzmacher

Novembre

07.-09.11	Kaarwe	Place de la mairie	Mairie
07.11	Soirée musicale	Salle des fêtes	AS Seebach
14.11	Soirée caritative	Salles des fêtes	Hélène de Coeur
15.11	Fête de la Saint Martin	Eglise Saint Martin	Paroisse Saint Martin
21.11	Kesselflasch		AS Seebach
22.11	Concours indoor CSO	Centre équestre	Cavaliers du Schenkenacker
22.11	Fêtes des aînés	Salle des fêtes	CCAS / Mairie
29.11	Repas paroissial de l'Avent	Foyer protestant	Paroisse protestante

Décembre

05.12	Concert hivernal des 250 ans de l'orgue Stieffel	Eglise Saint Martin	Chorale Ste Cécile
Jeudis 03, 10 et 17.12	Les veillées oecuméniques de l'Avent		Paroisses catholique et protestante

